



Fédération Syndicale Unitaire
www.fsu-crlimousin.org

REUNION d'INFO SYNDICALE 21 avril 2015



LA FUSION : calendrier et données comparatives 3 Régions

Le calendrier prévu par la loi

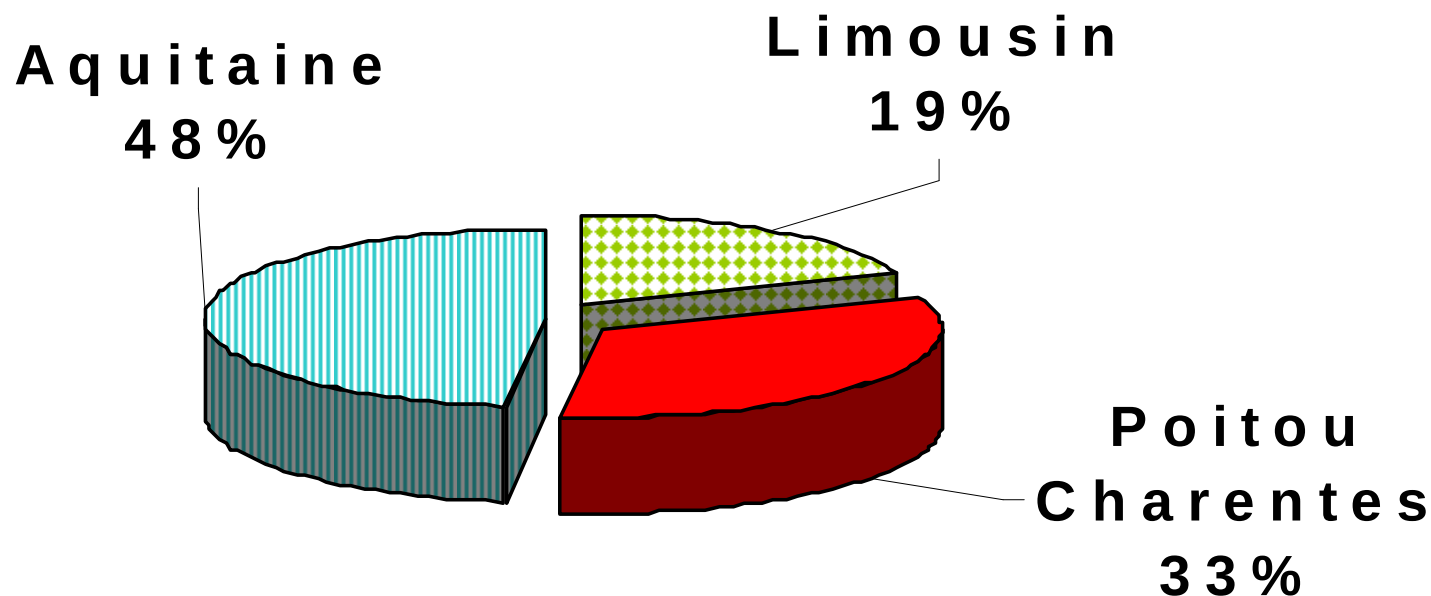
Références :

- Loi du 16 janvier 2015 sur la délimitation des Régions
- Projet de loi « NOTRe » adopté en 1^{ère} lecture par l'Assemblée Nationale le 10 mars 2015

	Calendrier politique	Calendrier administratif	Calendrier social
2015	6 et 13 déc 2015 : Elections régionales	Avant le 31/12/2015 : fixation par Décret du chef lieu provisoire de la Région	Consultation du CT sur les conséquences pour les agents
2016	4 janvier 2016 : 1 ^{ère} réunion du nouveau CR		1 ^{er} janvier 2016 : transfert automatique des agents vers la nouvelle Région, « dans les conditions de statut et d'emploi qui sont les leurs »
	Avant le 1 ^{er} juillet 2016 : le CR adopte une résolution sur : - nom, chef lieu, - emplacement Hôtel de Région - règles de détermination des lieux de réunion (SP, CP, Comm, CESER) - programme de gestion des implantations immobilières du CR	Avant le 1 ^{er} octobre 2016: Décret fixant nom et chef lieu définitifs	Avant le 30 sept 2016 : la nouvelle Région détermine le régime indemnitaire applicable aux nouveaux recrutés. Avant le 31 déc : Elections professionnelles

Quelques données comparatives entre les 3 Régions (effectifs, temps de travail, primes, organisation, carrières, droits sociaux)

La nouvelle Région ALPC : près de 8 000 agents



Répartition des 7957 agents (titulaires et non titulaires) composant les effectifs permanents

catégorie C : 85 % en PC, 81 % en Aquitaine et 79 % en Limousin

catégorie B : 8 % en Limousin, 5% en Aquitaine et PC

catégorie A : 13 % en Limousin comme en Aquitaine, 10 % en PC.

74 % des agents affectés dans les lycées en Aquitaine, 61 % en PC et 68 % en Limousin

Effectifs

	LIMOUSIN	AQUITAINE	PC	TOTAL
effectifs permanents totaux	1528	3827	2602	7957
dont effectifs permanents lycées TOS	1042	2839	1608	5489
dont effectifs permanents siège	486	988	994	2468
dont effectifs permanents lycées hors ATEC EE	73		167	
dont effectifs permanents TR	22	0	oui	
TITULAIRES CAT A	200	506	261	967
TITULAIRES CAT B	127	210	139	476
TITULAIRES CAT C	1201	3111	2202	6514
dont effectifs permanents CDD	23			
dont effectifs permanents CDI	24			
dont effectifs CESER	7	20	9	36
effectifs temporaires droit public (CDD remplacements,...)	?			
effectifs temporaires droit privé	28	70	188	286
Agents MAD auprès d'autres structures	6 (dont 1 CDI)			
effectifs emplois de coll de cabinet	5			
effectifs emplois de coll de groupes pol	5			
effectifs agences régionales	Env 100			
Nb d'Agences régionales	7			
Nom, statut et objet des agences	Limousin Expansion (asso) CRT (asso) AVEC (asso) PRISME (GIP) : 17 sal Maison du Limousin (Asso) Autonom Lab (GIP) Artothèque FRAC (asso)		Agence de l'innovation Régie du Cinéma	

Temps de travail

	LIMOUSIN	AQUITAINE	PC
Volume global pour tous	1593 heures/an	1558 h/an	1536 h (lycées), 1607 h (siège)
Jours de congés annuels	32 jrs (27+2 + 3) siège	32 (25+2+5)	29 jrs
Compte épargne temps	OUI	OUI	OUI
Dons de congés	OUI		
Jours spéciaux	OUI	OUI	OUI
AGENTS DU SIEGE			
Temps hebdo	35 ou 39 heures	35h10 mn ou 38h10mn	35h ou 37h45mn
RTT	20 jours par an si temps complet	18 jrs	14,5 jrs
	modalités : 1/2 jr, Jour, crédit jours		
Enregistrement horaires	OUI	OUI	OUI
Horaires variables			
Plages fixes	9h/11h30 ; 14h/16h30	9h/12h ; 14h/16h	9h30/11h45 ; 14h15/16h
Plages mobiles	7h30/9h ; 11h30/14h ; 16h30/19h30	7h30 / 9h ; 12h/14h ;16h/21h	7h45/9h30 ; 16h/19h

PRIMES (catégorie C)

	LIMOUSIN	AQUITAINE	PC
Adjoint technique 2è classe	IAT = 6 224,64 €/bruts/mois	IAT = 2,84 106,33 € + Prime Région à 164,19 € Total = 272,50	IAT = 6,31 236,27 € + Avantages acquis à 175 € + 104 € Total = 515 €
Adjoint technique Principal 2è classe	234,93 €/bruts/mois	IAT = 3,01 117,81 € + prime Région à 164,19 = 282 €	IAT = 6,75 264,34 € + 175 € avantages acquis + 114 € Total = 554 €.

AVANCEMENTS DE GRADE

	LIMOUSIN			AQUITAINE	
	Ratios votés pour 3 ans (2014/16)	Ratios « réels » 2013	Ratios « réels » en 2014	Ratios « réels » 2014	Ratios révisés début 2015
Adjoints Adm	100 % pour le passage du 1 ^{er} au 2 ^e grade, 60 % pour les grades supérieurs 100 % en cas d'examen pro	100 % et 50 %	42 %, 60 % 100 %	50 % vers AA1, 30 % vers AAP2 et 1	100 % vers AA1, 50 % AP2, 100 % AP1
Adjoints Techniques		33% vers ATEC1, 50 % vers ATECP2, 0% vers ATECP1	100% vers ATEC1, 50 % vers ATECP2, 60% vers ATECP1	50 % vers ATEC1 et P2, 100 % vers ATECP1	50 à 100 %
Adjoints Techniques Lycées		71 % vers ATEC 1 43 % vers ATECP2 40 % vers ATEC P1	68 % vers ATEC1 54 % vers ATECP2 37 % vers ATECP1	35 %	35 %
Rédacteurs	80 % vers le 2 ^e grade, 50 % vers le 3 ^e , 100 % si examen pro	80 % vers RP2, 30 % vers RP1	Non significatif	30 %	50 %
Techniciens		Non significatif	Non significatif	50 %	50 %
Attachés	80 % vers le 2 ^e grade, 50 % vers le 3 ^e , 100 % si examen pro	10 % vers AP 0 % vers DT	19 % vers AP 28 % vers DT	60 % vers AP, 20 % vers DT	60 % vers AP, 20 % vers DT
Ingénieurs	80 % vers le 2 ^e grade, 50 % vers les 3 ^e et 4 ^e grades, 100 % si examen pro	0 %	21 % vers IP 0 % vers grades sup	30 % vers IP, 20 % vers les grades sup	30 % vers IP, 20 % vers les grades sup

ORGANISATION DES SERVICES

- ▶ 9 Pôles et 21 directions en Aquitaine,
- ▶ 6 pôles et 14 directions en Poitou-Charentes
- ▶ 4 pôles, 12 directions et 39 services en Limousin

ACTION SOCIALE / ŒUVRES SOCIALES

	LIMOUSIN	AQUITAINE	PC
Budget total	1,4 M€	1,230 M€	
% de la masse salariale	2,23%		
structure du Budget	COS : 835 000 (prestat) + 99 000 € (fct)		
	Fds social : 54 000 €		
	Chqs restau : 420 000 €		
Mode de gestion	COS, sauf pour les secours et les prêts sociaux	Gestion directe DRH	Gestion directe DRH
		Amicale du personnel (lycées/siège)	Amicale du personnel (siège uniquement)
Principales prestations	chèques vacances, chqs lire, disques prêts, licences sportives, Tickets ciné, réduc spectacles aides vacances, rentrée scolaires voyages, repas du personnel,...	Prestations à peu près équivalentes par leur nature, mais avec un budget total moindre.	
Chèques Restau	7,40 € Pour les agents du siège prise en charge employeur à 60 %	Oui siège	8 € siège, avec 3,20 € de part agent
Prix repas agents lycées	2,40 €	2,82 €	3,25 €
SERVICE SOCIAL	1 AS + 1/2 secrétariat	2 AS	Convention avec un réseau privé d'AS

PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE

	LIMOUSIN	AQUITAINE	PC
SANTE	Labellisation 14 € en A, 18 € en B, 23 € en C	Convention de participation cotisation à 45,18 €/mois Participation Région: 12 à 20 €/mois selon salaire + participation pour conjoint :12€ et participation pour enfant 9 €	RIEN
% d'agents bénéficiant de l'aide (2013)	20,00%		
PREVOYANCE	Labellisation 8 € en A, 7 € en B, 6 € en C	Convention de participation 0,98 % du salaire Participation Région à 12 €/mois	Labellisation 5 à 15 €/mois selon salaire si < 1800 € nets/mois
% d'agents bénéficiant de l'aide (2013)	5%		